



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
22 février 2005

Date de la convocation des conseillers:
22 février 2005

point de l'ordre du jour :
01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 4 mars 2005

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hoffmann, Braz, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Welz, Codello, Zwally, Kersch, Grethen, conseillers, Clement, secrétaire communal,

Absents : Spautz, échevin, Snel, Tonnar, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Correspondance : modification ordre du jour

Sur proposition de Madame le bourgmestre, le conseil communal est d'accord de modifier l'ordre du jour et de traiter le point 15.1. Motion relative aux crottes de chien avec le point 12 de l'ordre du jour.

D'autre part, Madame le bourgmestre informe le conseil communal que le point 16 Naturalisations et options est devenu sans objet, vu qu'il n'y a pas de dossiers à traiter.

Sur proposition de Madame le bourgmestre le point 7 Emprunt à contracter est reporté par 15 voix oui et 1 voix non à la séance suivante.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2005.
Pour expédition conforme
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,